

16.

Monsieur L. W. de Ryssenaers
Alexandrie.

Friente 9 Janvier 1860.

Très-honorable Messieurs et Ami!

J'ai l'honneur d'annoncer réception de votre aimable lettre du 2 de ce mois, et je suis très-sensible à vos obligeantes expressions et à vos bons vœux qui vous ont déjà été bien sincèrement réciproqués de ma part. J'ai été étonné de voir un post-scriptum de propre main de notre infatigable Ami de temps, dont on ne saurait si plus admirer la rare intelligence ou l'inébranlable constance et activité. Je le croyais encore à Constantinople, et j'étais déjà peiné de n'avoir pas reçu par le dernier bateau des bonnes nouvelles; il paraît que la lettre qu'il dit m'avoir écrit avant son départ de Constantinople ait retardé le steamer, et que par conséquent elle ne parviendra seulement après-demain; j'en suis impatient pour voir quelles aient enfin été les décisions de la Porte, et je me console en attendant, avec l'assurance de M. de Lespays, qu'elles aient été favorables. Lorsque vous aurez occasion de lui écrire veuillez lui dire que d'après ses ordres j'ai envoyé en même temps une dépêche télégr. à M. le Duc d'Albuquerque à Paris, pour lui annoncer, ^{l'arrivée à Alexandrie et} le départ de M. de Lespays pour le Caire, pour aller à la rencontre du Viceroi.

Quelles que soient les résolutions de la Porte, j'en félicite avec la bonne marche de l'affaire en Egypte, et le nombre toujours

Croissant des travailleurs, sous la protection des autorités, car
je mets un grand prix à la petite rigole de service entre Suez
et Peluse, qui sous l'aspect modeste d'un travail préparatoire
représentera à mes yeux, parmi le nombre des faits accomplis,
le canal en miniature. Il me paraît de la dernière importance
de pousser en silence autant que possible ce travail, en attirant
autant de travailleurs qu'il est possible; M. de Temps aura bien
l'habileté de s'entendre parfaitement à ce sujet avec S. A.
afrique, quoiqu'il arrive, personne ne puisse pas empêcher
la continuation de ces escavations préliminaires, qui servent
à compléter et constater les études faites théoriquement dont
l'exactitude avait été contestée en Angleterre, de manière que
cette contestation même, impose ce travail préventif comme
complément indispensable des études, contre lesquelles personne
ne peut s'opposer, vu le concours loyal assuré par le Viceroi
et ses autorités dépendantes, dans l'acte de concession.

Veuillez bien m'excuser, très-cher Monsieur et Ami; si je prends de
nouveau la liberté à vous parler de mes marbres. Voici la spéci-
fication détaillée et exacte des blocs que je désirerais recevoir
au plus tôt possible, d'après la gracieuse permission de S. A. le Vice Roi
et l'obligeante promesse de S. E. König Bey, soyez si bon de lui
donner cette note, en substitution de celle que je vous ai envoyée
dans le sens, et qui pourra facilement s'être égarée; aussi celle
que je vous transmets aujourd'hui est plus exacte pour les dimensions.

les ayant vérifiés de nouveau d'après nature. Comme je vous
ai dit, ayant compté sur ces marbres, et me voyant fort avancé
avec l'édifice, je suis extrêmement embarrassé d'un plus long
retard, ayant pris toutes mes dispositions en conformité. Vous
avez tant d'influence sur son Pa., et tant de bonté pour
moi, que vous me pardonnerez mon impertinence, et ferez
tout le possible pour que je puisse venir en plutôt se posséder,
surtout de ces beaux marbres sur la réception desquels je me
réjouis à l'avance.

Si je puis vous être ici de qq utilité, veuillez dire
de moi en toute sincérité sans réserve, et agréer,
très-honorable Monsieur et Ami, l'assurance de ma parfaite
considération